L'insertion : un concept à définir

Le concept d'insertion est largement utilisé dans des sphères différentes où il prend une connotation politique, économique ou sociale.

La définition minimale de l'insertion s'appuie sur l'étymologie du mot.

- *« Insérer »*, dans le dictionnaire [1] renvoie à : introduire, construire dans, mener, adapter.
- *« Insertion »* est entrée dans le vocabulaire français en 1560 avec Ambroise Paré pour désigner l'action de greffer[2].

L'insertion est en premier lieu un processus d'intégration d'un individu dans un milieu socio-économique dont il avait été précédemment exclu ou qu'il n'avait jamais intégré.

L'insertion désigne aussi une action de transformation d'un champ (économique, social...) par l'introduction d'un nouveau sujet (personne, dispositif...). Mais cette introduction doit s'accompagner d'une action d'adaptation qui rend compatible les caractéristiques du champ avec celles du sujet (et réciproquement) afin que la « greffe prenne » et ne s'accompagne pas d'un rejet. En effet, dans les difficultés d'insertion, deux acteurs et un ensemble de modalités semblent à l'œuvre

1 Les acteurs de l'insertion

La définition du concept de l'insertion permet de faire la relation avec le concept de la transformation. En effet, elle fait appel au sujet lui-même et à l'action qui vise à son adaptation. L'insertion implique donc deux types d'acteurs : le public et le territoire.

1.1 Le « public »

Le public relevant d'une action d'insertion peut être caractérisé par la pluralité des obstacles qui l'empêchent de négocier une transaction avec l'environnement et de déboucher sur une solution économiquement et socialement acceptable.

- Des obstacles personnels peuvent être liés à des caractéristiques

 - démographiques : âge, sexe, origine ethnique...
 - de santé : handicap, toxicomanie, déficience intellectuelle, pathologies...
 - socioculturelles : de privation culturelle, codes sociaux minoritaires, échecs scolaires...
 - économiques : chômage, précarité d'emploi, économie parallèle, absence de qualification, déqualification...

 Sur le plan statistique, ces caractéristiques personnelles telles que l'âge, l'origine ethnique, le passé scolaire, les codes culturels...augmentent significativement les obstacles à l'accès à l'emploi et plus largement à une activité socialement

1 *- dictionnaire étymologique, Larousse*
2 *- dictionnaire latin - français, Larousse*

reconnue et valorisée permettant de vivre dignement, c'est à dire sans avoir recours à des aides financières (allocations chômage, RSA, aides sociales diverses) ou à la clandestinité par l'économie parallèle.

- Des obstacles environnementaux peuvent transformer ces particularités personnelles en handicaps. C'est le cas d'une société qui privilégie la concentration des richesses au détriment de leur répartition, qui ne crée pas les conditions d'une société d'abondance et entraîne ou renvoie une partie de la population à la paupérisation.

Le vécu psychologique montre clairement (et surtout chez les jeunes) le désespoir attaché au sentiment d'inutilité sociale et l'absence de soutien socio-économique (ne pas être entendu, ne pas savoir s'introduire auprès des entreprises, ne pas être reçu, être éconduit...) et parfois de soutien familial (non pas sur le plan affectif, mais parce que le reste de la famille semble encore plus démuni).

En ce qui concerne le « public », l'insertion, si on se réfère à son champ de définition, ne peut se concevoir seulement comme une analyse « à plat » de ce qui le caractérise. L'insertion se définit également par sa relation dialectique à l'environnement avec lequel chaque personne devra effectuer des transformations sur soi pour « s'adapter à », « se conduire dans ». Il faut que le mouvement existe et qu'il prenne en compte des données multiples et parfois contradictoires pour aboutir soit au choix de l'une d'entre elles, soit à un changement.

1.2 Le « territoire »

On a parfois tendance à réduire l'insertion à l'insertion sociale et à ses aides. D'autres fois, on limite l'insertion à la seule l'insertion économique et on considère l'entreprise comme seul « socle de promesse ». Or c'est le territoire dans sa globalité qui est l'acteur le plus opérant dans l'insertion et non la seule entreprise ou le tissu économique ou encore les seuls services sociaux.

Le territoire est acteur parce qu'il réunit, met en synergie et en complémentarité

- des sous systèmes : économique, socioculturel, politique...
- des ressources actives, en émergence ou enfouies
- du mouvement : développement, actions d'entreprendre, d'innover.

L'insertion suppose une approche singulière mais interactive des personnes en difficulté d'insertion. Le territoire se configure autour des actions économiques, institutionnelles, sociales qui s'emparent de ce problème pour contribuer à sa résolution.

Ces initiatives locales peuvent être impulsées par :

- des créations de clubs d'entreprises,
- un programme politique relayé sur une région, un site (exemple : par la politique de la ville, le projet de prévention urbaine...)
- une association de quartier (exemples : la lutte contre la drogue à l'initiative des mères sur les quartiers Nord de Marseille, une bibliothèque de rue à Amiens).

Mais, pour créer une dynamique territoriale, ces initiatives doivent accéder à une ingénierie qui lui donne sa légitimité politique, une dimension de projet et faire appel à la compétence de développeurs locaux. De plus, pour que le territoire demeure insérant ou source d'insertion, il est nécessaire qu'il libère ou crée des **sites récepteurs** pour les publics dont il vise l'aide à l'insertion.

Ces sites récepteurs sont tout à la fois :

- des emplois, soit en attente dans les entreprises, soit liés à des projets enfouis,
- des zones d'activité (création ou reprise d'entreprise, développement de systèmes d'information, de communication, création de partenariat, de réseau au sein d'une zone industrielle...),
- des services répondant à des besoins ou à des intérêts partagés qu'ils soient de nature culturelle, sociale ou économique. L'absence de vie culturelle peut, par exemple, empêcher l'implantation d'entreprises de pointe dont les personnels sont essentiellement des cadres qui ne viendront que si l'infrastructure est attractive. Le même raisonnement peut concerner les crèches, les transports, les espaces verts...

Or, un certain nombre d'études montrent qu'entreprendre avec cohérence et concertation sur un site ou un territoire fait apparaître des besoins en personnel non qualifié ou avec des qualifications spécifiques.

Il faut distinguer les dispositifs insérants et les dispositifs d'insertion. Alors que les dispositifs insérants agissent sans qu'ils soient identifiés comme tels, les dispositifs d'insertion se caractérisent par une volonté d'agir en faisant appel à la contribution de nombreux acteurs.

Le territoire devient insérant lorsqu'il est en mesure de produire des rapprochements entre les sous-systèmes qui ont des besoins de compétences et des acteurs offreurs de compétences effectives, potentielles, ou à adapter. Selon la typologie des acteurs, il sera nécessaire au territoire d'agencer des parcours d'insertion plus ou moins complexes et interactifs afin de conduire, de mener à bien les démarches des personnes en quête d'insertion, le plus souvent dans une place, un rôle dont l'utilité sociale est reconnue.

2 Les modalités de l'insertion

Mettre en œuvre des parcours d'insertion, quelle que soit l'option que l'on choisit (insertion par l'entreprise, par la formation, par le travail social...) suppose un ensemble de modalités d'actions.

2.1 Des modalités d'articulation

Parler de **processus d'insertion** signifie que l'on considère le temps comme facteur central. Limiter le temps dans les programmes ou les actions liées à l'insertion ne pose pas de problème en soi, mais le manque d'articulation segmente le processus d'insertion et créé alors autant de ruptures qui atomisent la vie des personnes. Cela se traduit par des successions de stages, des multiplicités d'informations données ou demandées par une multiplicité d'interlocuteurs.

Parler de processus, c'est parler d'un **temps articulé** au sein duquel peut exister une succession de durées portant sur des objectifs différents. Ce temps articulé fait intervenir des acteurs différenciés de par leur place dans ce processus, mais identifiés comme porteurs d'un même regard.

Le **regard** est essentiel dans le processus d'insertion car il participe au couple identification / reconnaissance. Un jeune de Vaulx en Velin disait:

> *« Tout le monde nous regarde : les travailleurs sociaux, l'école, les flics... quand on se couche, on se demande si il n'y a pas quelqu'un sous le lit pour nous regarder dormir, cela me rend fou. »* [3]

Lacan [4] soulignait déjà combien le regard est constitutif de la construction de l'image de soi mais plus encore du désir dont la motivation peut être le corollaire.

Or, la multitude des regards portés par un collectif ou des individus sur des personnes en difficulté d'insertion accentue la dépréciation de soi et le sentiment d'éclatement. Car ces regards sont souvent liés à des jugements, des injonctions, des discours qui dépersonnalisent en tant qu'ils n'accompagnent pas, qui stigmatisent en tant qu'ils ne reconnaissent pas la personne dans sa dignité ou dans ses compétences professionnelles.

Les modalités liées au processus d'insertion sont donc en grande partie celles qui portent sur la création d'articulations. Ceci se décline en création de partenariats multiformes, en plates-formes multiservices, en clubs d'entreprises, en associations qui mettent en relation active des sous-systèmes et des stratégies individuelles.

[3] *Il s'agit d'un jeune d'une association de « grands frères » rencontré à l'occasion d'une réunion sur les transports urbains de Lyon*

[4] *Lacan, « Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse » chapitre 6, Le Seuil*

2.2 Des modalités liées au projet

Le projet, sur un territoire, est en relation avec le développement local dans la mesure où il est global, partenarial et contractuel. Il repose sur un diagnostic qui doit recevoir l'aval d'un grand nombre d'acteurs et faire ensuite l'objet d'un certain nombre d'étapes qui peuvent se résumer à : informer, sensibiliser, mobiliser, former, agir.

Si le projet appartient à la vie du territoire c'est qu'il est constitutif de l'acte d'entreprendre en collégialité. Les projets qui concernent les personnes en difficulté doivent associer leurs représentants s'ils veulent échapper à la construction d'un énième programme où les principaux intéressés sont mis en situation d'avaliser des décisions qui les concernent mais qui furent prises ailleurs.

Deux écueils guettent les projets en vue de lutter contre l'exclusion : le premier consiste à prendre des décisions en dehors des personnes concernées, le second à les reconnaître comme acteurs mais pour se retirer de l'action et laisser les personnes en difficulté... se débrouiller seules. Or, il s'agit bien, par le projet, d'inventer de nouvelles formes de collaboration.

2.3 Des modalités liées aux transactions entre les sous-systèmes et les stratégies individuelles

Travailler sur son insertion suppose d'être capable d'établir des **relations avec l'environnement**. Pour cela, il faut être capable de comprendre sa propre problématique et d'identifier ses ressources et ses limites ainsi que celles de l'environnement dans lequel on souhaite s'insérer. Cette négociation ouvre des perspectives de plan d'actions cohérentes et réalistes. Or, pour réaliser ces relations, un **accompagnement** ad hoc est fondamental. Il ne s'agit pas tant de lister ou de hiérarchiser des outils selon leur degré d'efficience, mais bien de mettre en avant les démarches et attitudes qui facilitent la capacité des personnes à résoudre leurs difficultés et qui augmentent leurs compétences à devenir acteurs pour eux-mêmes et citoyens pour le territoire.

Les recherches actuelles (démarches en counselling d'emploi) montrent que les accompagnateurs des personnes en difficulté, quelle que soit leur place (travailleurs sociaux, psychologues, représentants des collectivités locales ou territoriales...) doivent respecter le processus naturel de résolution de problème (identifier, explorer, comprendre et agir) et doivent créer un lien significatif avec les personnes (donner du soutien, reconnaître les compétences et les limites de la personne, respecter leur schéma de pensées...).

La capacité relationnelle repose sur une identification de son propre profil en lien avec les sites récepteurs ouverts sur le territoire et où le réalisme de l'action se mesure à l'aune de la compatibilité et de l'incompatibilité, et non à celle du rationnel et de l'illusoire trop saturés du système de valeurs de chacun.

3 Place et rôle de la formation dans un processus d'insertion

3.1 Incidences des options organisationnelles en formation

Dans un champ de l'insertion qui tisse des alternatives nouvelles, la place et le rôle des organismes de formation bougent, modifiant ainsi leur finalité et leur mode de fonctionnement. L'insertion transforme l'état d'esprit, la manière de faire les choses et cela se répercute sur l'acte de formation lui-même.

Plusieurs antagonismes traversent les discours :

- le social contre l'économique,
- le service public contre l'entreprise,
- l'accompagnement contre la professionnalisation...

Or, la crispation sur l'un ou l'autre pôle ne permet pas de travailler sur des modèles alternatifs. Les réponses qui sont apportées face aux nouvelles sollicitations de l'environnement ont des incidences sur la façon dont les dispositifs de formation vont privilégier le professionnalisme, l'accompagnement ou le développement local. Chacune des trois options suivantes n'a pas le même degré de proximité avec le champ de définition donné en début d'introduction.

- **Option 1 : Centration sur la qualification**

La centration sur la qualification ne tient compte que d'un moment particulier d'un parcours d'insertion isolé et segmenté.
Ce type de modèle fonctionne pour un public sachant effectuer lui-même ses transactions avec l'environnement, c'est à dire un public qui connaît les codes et règles culturels, sociaux, économiques ainsi que ses propres besoins lui permettant d'améliorer ses capacités d'insertion. Pour que ce modèle fonctionne, il faut également qu'une veille technique avec l'environnement maintienne le dialogue avec le milieu économique susceptible d'avoir besoin d'un profil précis de professionnel.

- **Option 2 : Centration sur les publics**

La centration sur les publics tient compte du parcours d'insertion de la personne de façon globale et ce modèle de dispositif tente une adaptation constante aux besoins exprimés par la personne et aux fluctuations de ses étapes de construction.
Ce modèle fonctionne pour un public en grande difficulté culturelle, sociale, économique et n'ayant jamais construit de procédures personnelles de transactions avec l'environnement dont in ne connaît ni les règles ni les codes de conduite. Il fonctionne s'il parvient à rester contenant et structurant pour la personne, s'il reste identifiable de façon spécifique par l'environnement et si le dispositif connaît ses propres limites (d'intervention, de compétences, de représentations sociales) et ses relais.

- **Option 3 : Centration sur le territoire**

L'organisme de formation devient acteur du développement local lorsqu'il s'inscrit dans un territoire et participe à la création d'activités. Il devient alors partenaire des parcours d'insertion dont le montage agrège plusieurs types d'acteurs appartenant aux différents sous-systèmes socio-économique, culturel... La formation devient alors productrice d'intelligence spécifique dont le territoire a besoin pour mener à bien son développement et permettre aux personnes d'y contribuer par la reconnaissance de leurs acquis et compétences professionnels et de leurs différences (notamment sur le plan socioculturel), sources d'innovations.
Ce modèle fonctionne s'il met en place des instances de régulation et de contractualisation et s'il veille à garantir la singularité propre à chaque acteur dont il articule les apports et les contributions.

Aucun de ces trois modèles n'est intrinsèquement plus porteur de progrès ou plus efficient. Chacun a ses qualités lorsqu'il y a adéquation entre le contexte, les finalités et le choix judicieux de l'un ou l'autre de ces modèles.

3.2 Insertion et centration sur le territoire

Dans le contexte propre à l'insertion des publics en difficulté, l'option 3 « centration sur le territoire » est plus riche car elle prend en compte la résolution des obstacles multiples que les personnes rencontrent dans leur insertion et parce qu'elle articule les sous-systèmes au service des transactions et stratégies personnelles. L'organisme de formation devient alors un maillon entre le social et l'économique, un espace de «reliance».
Il s'agit d'une option exigeante car elle oblige à se confronter à d'autres cultures (sociales, juridiques, de santé, d'entreprise...) à l'œuvre au sein de chaque sous-système. Elle oblige aussi à négocier un espace commun d'actions qui est celui du projet global dont l'organisme de formation est partie prenante. Enfin, elle oblige à se confronter à des systèmes de valeurs différents chez les personnes.

Pour prendre une place lisible sur un territoire, l'organisme de formation de « proximité » devra traduire son offre de formation en termes de prestations de service permettant aux prescripteurs mais aussi aux commanditaires de mettre en relation les besoins des personnes avec un cadre de réponse. Cependant, à l'intérieur même de la prestation, des mises en œuvre différentes doivent être possibles.

Exemple : le projet professionnel est aujourd'hui considéré comme une prestation nécessaire dans la construction du parcours d'insertion. Mais le projet peut se travailler de diverses façons selon le besoin, les attentes de la personne. Le projet peut être une prestation spécifique, ou encore une prestation transverse d'un dispositif offrant une gamme de réponses qui s'ajustent avec précision à une prescription plus globale.

Ainsi, le territoire serait en capacité d'identifier la prestation de service, ses déclinaisons, son cadre de réalisation et les compétences nécessaires chez les opérateurs pour conduire la personne tout au long de cette étape de son parcours. Il s'agit bien d'une révolution dans la construction de l'offre de formation et dans sa communication avec l'environnement.

3.3 Promotion de l'intelligence

La formation professionnelle produit de l'intelligence si elle peut reconnaître les formes autres d'acquisitions de connaissances et de compétences comme, par exemple, celles que les personnes construisent pour survivre dans la « galère ». C'est ce que Levy Strauss nommait le bricolage non pas dans un sens péjoratif mais pour désigner une ensemble d'actions réalisées avec l'aide d'outils, matériaux, méthodes...accessibles à un moment donné et en un endroit donné. Dans cet état d'esprit, le professionnel de la formation ou de l'insertion trouve matière à transfert du bricolage à l'adaptabilité, de l'empirisme à la démarche expérimentale.

Partenaire des parcours d'insertion, l'organisme de formation devient soutien pour les personnes dont on a vu qu'il leur faisait souvent défaut alors qu'il est fondamental dans l'insertion. Soutien à titre interindividuel (entre l'équipe pédagogique et chaque personne) et à titre d'introducteur dans les réseaux socioprofessionnels (en fonction des besoins de chaque personne). Ainsi se créé un étayage (trop souvent confondu avec le maternage) permettant aux personnes en difficulté d'insertion de se conduire vers un site récepteur de l'environnement et de trouver une place reconnue socialement et économiquement.

4 - CONCLUSION

Les réalités actuelles montrent que s'insérer peut être une difficulté pour n'importe quelle personne sans qualification ou hautement qualifiée. Les publics en recherche d'insertion sont des personnes frappées par des ruptures particulières d'ordre personnel ou socioprofessionnel qui, à un moment donné, par une conjonction particulière, dérivent vers l'exclusion.

Une démarche centrée sur le changement aborde nécessairement la question de l'évolution des comportements des personnes qui souhaitent s'insérer mais aussi des acteurs de l'insertion. Car l'insertion, c'est aussi une façon différente d'effectuer des transactions avec l'environnement. C'est toute la question de l'accompagnement qui se pose par rapport à ces problèmes.

L'insertion met en relation la personne avec un ensemble de sous-systèmes. La personne devra alors construire des relations avec son environnement. Cependant l'environnement, par le biais des territoires, se doit de proposer des réponses aux demandes des personnes. La formation joue un rôle auprès de chacun des acteurs en travaillant les passerelles entre les différents champs et en permettant l'acquisition de compétences nécessaires à l'insertion.

La problématique de l’insertion bouscule les règles traditionnelles d’inscription de l’acte de formation dans le champ des acquisitions de compétences professionnelles car elle se connecte au domaine social (culture, santé, habitat, justice...) et au domaine économique (emploi, travail, activités, mutations techniques...).

Les choix d’options permettant de générer des dispositifs d’insertion sont avant tout sous-tendus par des valeurs humanistes. Il faut entendre humaniste au sens de l’approche québécoise du counselling d’emploi, dans laquelle les questions de respect des personnes (qu’il s’agisse du public ou des acteurs de l’insertion) et d’authenticité (ce qui est réalisable dans un temps et lieu donné et ce qui ne l’est pas) sont centrales dans l’approche de l’insertion.

La question n’est donc pas de calquer des modèles existants mais de générer, en fonction des réalités locales, des dispositifs qui concourent à améliorer l’insertion socioprofessionnelle des personnes qui en sont privées.

L’insertion est une mission difficile, déroutante et parfois décourageante. Elle mérite qu’on y concoure en équipe et que l’on en parle.

Source : INMF AFPA